

Sujet : [INTERNET] carrière de Pouligny Saint Pierre

De : "> patrice houssin (par Internet)" <patrice.houssin@gmail.com>

Date : 27/09/2017 10:53

Pour : ddcsp-ep-carriere-poulignystpierre@indre.gouv.fr

Patrice Houssin

4, les Rues

36220 LUREUIL

Maire Adjoint de la commune de Lureuil

Monsieur le Commissaire enquêteur,

En tant que Maire Adjoint de la commune de Lureuil, j'émet un avis défavorable au projet de carrière de Pouligny qui se situerait aux portes de notre commune.

Les raisons en sont les suivantes :

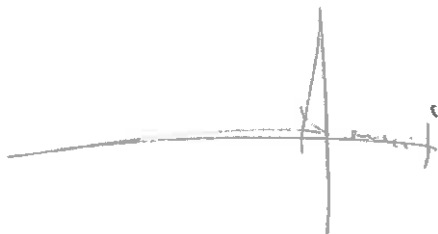
- La proximité du bourg de Lureuil est telle que les nuisances sonores produites notamment par le concassage du calcaire extrait mais aussi de poteaux en béton, bien qu'étant de moindre ampleur que celles perçues à proximité immédiate du site, seraient réelles, continues et quotidiennes. Il en résulterait une détérioration évidente de la qualité de vie des habitants de notre commune par un bruit de fond permanent, ponctué des pics de bruit des pelles hydrauliques et des brise-blocs.
- Le calme dont bénéficient actuellement les plus de 80 résidents de la Maison d'accueil spécialisée « les dauphins » qui héberge un public adulte handicapé en serait bien sûr affecté.
- Le bruit d'une cinquantaine de camions quotidiens qui traverseraient le bourg n'est pas non plus anodin, qu'ils circulent à plein ou bien à vide.
- La commune de Lureuil s'est depuis longtemps attachée à sécuriser l'entrée du bourg en face de son école, le virage serré qui s'y trouve ayant toujours été une zone dangereuse. Si les accidents réguliers qui s'y sont produits sont actuellement peu nombreux, il semble évident qu'une augmentation importante du nombre de très gros véhicules sera de nature à amoindrir la sécurité devant ce site sensible qu'est l'école notamment lors de l'entrée et de la sortie des enfants, mais également avec la présence des cars de transport scolaire.
- L'attraction touristique de notre commune comme celle des communes voisines en serait également perturbée : manger en terrasse de notre restaurant serait-il, toujours aussi agréable?
- Il faut aussi s'inquiéter aussi de la qualité de nos paysages abimés par une couche de poussière quasi permanente dont l'impact se fera aussi ressentir sur de la qualité des végétaux qui s'y trouvent. Si le site en lui-même n'est pas sur une zone d'intérêt floristique et faunistique remarquable, la proximité de zones classées natura 2000, de pelouses calcicoles riches en orchidées notamment, en serait bien sûr fortement affectées.
- J'entends bien que la proximité d'une carrière pourrait faire économiser quelques euros de transport pour l'entretien de nos chemins communaux, mais cette économie ne compenserait bien sûr en rien 30 ans de nuisances.

Il ne s'agit pas dans mon propos de m'opposer à toute création de carrière, mais s'agissant d'un projet destiné à des intérêts privés, quasiment sans impact sur l'emploi local, dont l'objet est d'extraire les richesses de notre sous-sol pour en faire bénéficier un autre territoire, il ne resterait à nos populations locales que les nuisances et les effets négatifs d'un tel projet et ce pour une durée de trente années.

Pour toutes ces raisons, je réaffirme, monsieur le Commissaire enquêteur mon opposition à la réalisation de ce projet.

Patrice Houssin

Maire Adjoint de la commune de Lureuil

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a vertical stroke that crosses it, and a small flourish at the end.